

Bulletin d'adhésion 2017

à adresser
Mr Gwendal TOR
Trésorier de la SOO
27 rue Anita Conti –
Parc d'activité de Laroiseau
56000 VANNES

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code Postal:

Ville:

Téléphone:

E-mail:

- Je certifie être Ostéopathe D.O. exerçant exclusivement l'Ostéopathie et démarqué de toute autre profession de santé.
- Je certifie être étudiant en 5ème année dans un établissement agréé.

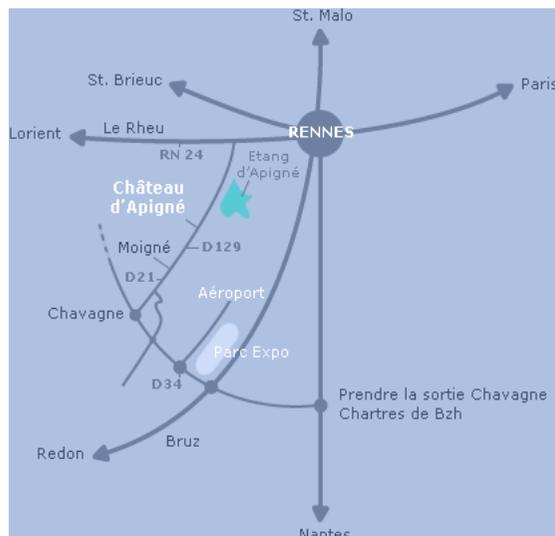
- Je souhaite adhérer à la SOO pour l'année 2017 et joins à ce bulletin un chèque de 50 € (pour les professionnels) ou 10€ (pour les étudiants) en règlement de ma cotisation 2017.

Si non fournies encore ci-jointes les photocopies de :

- mon Diplôme d'Ostéopathe
 - mon attestation d'inscription au répertoire Adeli
 - mon attestation d'inscription à la CIPAV
- Ou :
- mon certificat de scolarité en 5ème année

Les réunions de la SOO
ont lieu au
Château d'Apigné

www.chateau-apigne.com



Repas servis sur place et compris dans
les prix des journées et séminaires



SOCIÉTÉ DES OSTÉOPATHES DE L'OUEST



Adhésion 2017

www.soo-osteo.fr

Contact: soo@soo-osteo.fr

Fondée le 2 décembre 2000,
la Société des Ostéopathes de l'Ouest
(association loi 1901)
a pour buts de :

Regrouper, par delà les divisions d'écoles
et de syndicats, les professionnels
Ostéopathes du Grand Ouest ;

Favoriser une Ostéopathie de qualité et
un haut niveau de technicité de ses
adhérents ;

Promouvoir, faire connaître l'ostéopathie
et ses domaines d'application auprès des
autres professionnels de santé.

La Société des Ostéopathes de l'Ouest
propose aux ostéopathes D.O. du Grand
Ouest des conférences, journées et
séminaires de formation continue, et
congrès pluridisciplinaires.

Prochaines journées de la SOO :

« Ostéopathie et développement de l'enfant »

Animé par Jean-Marie BRIAND
Ostéopathe DO
26,27 et 28 janvier 2017

« Le structurel revisité »

Animé par Loïc LEPRINCE
Ostéopathe DO
27, 28 et 29 avril 2017

Tous les détails sur notre site internet :

www.soo-osteofr

SOO: C/o Mme Anne Lautier
1 rue Paul Bert, 35000 Rennes
Siret: 552 548 338 00014
APE.9499Z

Possibilité de prise en charge FIF-PL

Numéro de formateur : 53 35 0875135

Pour nous contacter:

soo@soo-osteofr



Conditions d'adhésion :

- être titulaire d'un D.O. [1]
- exercer exclusivement l'Ostéopathie, démarqué(e) de toute autre profession de santé.
- Dérogation pour les étudiants en dernière année de formation initiale (temps plein).

Cotisation annuelle : 50 €

Tarif étudiant : 10 €

(sur justificatif).

[1] Formation de niveau Master 2
soit 4860 heures sur 5 ans clôturé par
réalisation et soutenance d'un
mémoire de fin d'études.